Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 29 juillet 1983

relative à la liste des établissements d'Australie agréés pour l'importation de viandes fraîches dans la Communauté

(83/384/CEE)

(JO L 222 du 13.8.1983, p. 36)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision d'exécution 2014/160/UE de la Commission du 20 mars 2014	L 87	104	22.3.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1983D0384:19860723:FR:PDF